



- 24 BOURSE
- 25 GASTRONOMIE
- 26 PROGRAMMES TV
- 27 JEUX
- 27 PHARMACIES
- 28 MÉTÉO

Un quiz sur la route des vacances.

# Comment éviter la prison suisse

**SOCIÉTÉ • Etre condamné pour abus sexuels en Suisse, éviter la prison en se réfugiant en France et arroser les médias de courriers vengeurs, c'est possible. Décodage d'un cas d'espèce.**

ANNICK MONOD

Trop facile pour un abuseur d'échapper à la justice? La trajectoire de P. de W. pose la question («La Liberté» d'hier). Fin 2007, cet éducateur a été condamné à deux ans de prison ferme pour avoir eu une relation sexuelle, dans une institution romande, avec un jeune adulte handicapé mental sous tutelle. Mais P. de W. n'a jamais purgé sa peine: de nationalité française, il est retourné vivre dans son pays. De là, il contacte abondamment les médias suisses. Mais jusqu'ici, il lui a suffi de ne pas mettre le pied en Suisse pour éviter la prison. Décodage en quatre points.

## 1. L'extradition

Ne s'étant pas présenté à son procès, P. de W. a été condamné par défaut. Depuis, il vit en France, son pays d'origine. Or la France n'extrade pas ses ressortissants – c'est précisément pour cette raison, par exemple, qu'elle n'a jamais livré le cinéaste franco-polonais Roman Polanski aux Etats-Uni. P. de W. n'est donc pas recherché par la police de son pays, et ne devrait donc pas non plus y être inquiété.

## 2. Purger la peine en France

Faute d'extradition, la Suisse peut demander à la France d'emprisonner le condamné pour qu'il purge sa peine dans son pays. Mais pour cela, encore faut-il que l'Office cantonal d'exécution des peines saisisse l'Office fédéral de la justice à Berne... et que le Ministère français de la justice accepte la demande. Cela a-t-il été fait dans le cas de P. de W.? Mystère. L'administration n'informe pas sur les cas particuliers, fait savoir Raphaële Lasserre, adjointe du chef du service pénitentiaire vaudois. Et en général,



Pour certains criminels, il suffit de franchir une frontière pour se mettre à l'abri de la justice suisse – durablement. KEYSTONE

quand cela arrive-t-il? «Il n'y a pas de critères légaux précis», répond-elle, parlant d'une appréciation «au cas par cas, en fonction de la durée de la peine (au minimum 6 mois), de la longueur de la procédure et de ses chances de succès». Et probablement parfois aussi un peu de l'âge du capitaine...

## 3. Rejuger la personne

La France peut refuser d'exécuter la peine sur son sol – ceci notamment en cas de jugements par défaut, où le condamné n'a en principe pas

eu l'occasion de s'exprimer. Dans ce cas, la Suisse peut lui demander de rejurer l'affaire. Une procédure qui n'est pas sans risque, souligne Erwin Jenni, chef de l'unité extraditions à l'Office fédéral de la justice. «Rien n'oblige les juges français à prononcer une peine aussi sévère que les Suisses. Et s'ils acquittent l'accusé, c'est ce verdict qui fera force.»

## 4. Le casier judiciaire

Purger sa peine est une chose – risquer la récidive en est une autre. Au vu de sa culpabilité

«lourde» et de son «absence totale de prise de conscience», le président du tribunal romand qui a jugé P. de W. avait recommandé que le jugement soit transmis aux autorités françaises «pour qu'il ne travaille absolument plus au contact de personnes handicapées et/ou vulnérables». Pourtant, selon certaines sources, P. de W. aurait retrouvé un emploi dans la région de Marseille dans les soins à domicile – donc précisément auprès de personnes vulnérables. Si un futur employeur se renseigne auprès

des anciens sites de travail de P. de W. il devrait en principe apprendre pour quelle raison il y a été licencié.

De plus, en vertu de la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale, toute condamnation en Suisse d'un Français est automatiquement transmise au casier judiciaire français. En théorie, elle devrait donc figurer sur l'extrait de casier qu'il devrait présenter à un éventuel employeur. Mais pour cela, encore faut-il que celui-ci le demande... I

## BANDE DESSINÉE

### «Jojo» est orphelin

L'auteur belge de bande dessinée André Geerts, créateur des personnages de «Jojo» et de «Mademoiselle Louise» est décédé hier à 54 ans, ont annoncé les Editions Dupuis. Celles-ci se sont dites «extrêmement touchées par cette disparition brutale». Outre Jojo, un jeune garçon à la casquette verte qui vit chez sa grand-mère, Geerts avait également lancé, avec Sergio Salma, la série «Mademoiselle Louise», une pauvre petite fille riche. Les deux enfants sont orphelins.

«Rarement un auteur aura autant ressemblé à son univers: généreux, sensible, timide et modeste», résume son éditeur. Né en 1955 à Bruxelles, André Geerts avait commencé sa carrière en 1974 dans «Le Soir-Jeunesse», avant de travailler pour l'hebdomadaire «Spirou». En 1983, il crée Jojo, la série qui le rendra célèbre. Il a eu le temps de réaliser le 18<sup>e</sup> album de Jojo, «Mamy Blues», qui sortira le 1<sup>er</sup> octobre. Le précédent, «Jojo vétérinaire», avait été distingué au Festival de Vaison-La-Romaine. ATS

## EN BREF

### TROIS PHOTOGRAPHES DONNENT LEURS ŒUVRES

**ARCHIVES** Les archives de la Fondation suisse de la photographie, à Winterthur (ZH), se sont enrichies. Les photographes Emil Schulthess, Kurt Blum et Monique Jaccot ont donné à la fondation l'ensemble de leurs œuvres, a indiqué lundi l'institution. La Fondation suisse pour la photographie a été fondée en 1971. Elle s'occupe de la conservation, de la mise en valeur et de la publication d'œuvres photographiques. Ses archives comptent plus de 50 legs et plus de 50 000 tirages originaux. ATS

### ÇA PLANE PAS VRAIMENT POUR PLASTIC BERTRAND

**CHANSON** C'était un secret de Polichinelle: Plastic Bertrand n'a jamais chanté le tube «Ça plane pour moi». Il se contentait de mimer en play-back la chanson interprétée par son compositeur et producteur, le Belge Lou Deprijck. Une expertise de tribunal vient de le confirmer: c'est bien lui qui a enregistré la chanson vendue à huit millions d'exemplaires depuis sa sortie en 1977, et non Plastic Bertrand, qui aurait «une voix entre Michou et Hervé Vilard», selon Lou Deprijck. Des considérations musicologiques qui cachent une querelle sur de juteux droits d'auteur, après que la chanson a été reprise en Chine dans une pub pour une célèbre boisson gazeuse. Pour sa part, Plastic Bertrand ne conteste pas le play-back, note le quotidien «La Libre Belgique». Mais il reste juridiquement «l'artiste-interprète» du titre, par décision d'un tribunal bruxellois en 2006. ATS

# Piloter un fauteuil par la respiration

**HANDICAP • Un nouvel appareil branché sur une narine permet à des personnes gravement handicapées d'écrire ou d'utiliser un ordinateur grâce à leur souffle.**

Les personnes souffrant d'un grave handicap moteur pourraient bientôt réussir à écrire, piloter leur fauteuil roulant ou surfer sur internet grâce à un nouvel appareil fonctionnant par leur respiration. C'est ce que révèle une étude publiée lundi aux Etats-Unis. L'appareil fonctionne grâce à la pression exercée par la respiration du nez, qui fait appel au voile du palais, explique l'étude, publiée dans les *Annales de l'Académie nationale américaine des sciences* (PNAS). Le voile du palais est contrôlé par les nerfs crâniens, qui restent «bien conservés après une blessure grave», a expliqué Noam Sobel, professeur de neurobiologie à l'Institut Weizmann de Rehovot, en Israël et l'un des principaux auteurs de l'étude.

«C'est la raison pour laquelle le clignement des yeux peut être utilisé pour communiquer avec des per-

sonnes gravement blessées: il est également contrôlé par les nerfs crâniens», explique ce chercheur. Noam Sobel a travaillé avec des collègues de l'Institut Weizmann et de la Faculté de médecine Sackler de l'Université de Tel-Aviv pour mettre au point un moyen de transformer la respiration contrôlée en signaux électriques.

L'appareil, un petit tuyau installé à l'entrée de la narine et connecté à un capteur mesurant la pression, ressemble aux petites canules utilisées pour administrer de l'oxygène aux patients dans les hôpitaux. Les personnes valides qui l'ont testé ont rapidement été en mesure de jouer à des jeux sur ordinateur et d'écrire en utilisant leur respiration.

Encouragés par ces résultats, les chercheurs ont décidé de tester l'appareil auprès de personnes tétraplég-

iques ou souffrant de syndrome d'enfermement («locked-in syndrome»): c'est ainsi que l'on nomme des personnes paralysées mais dont les facultés mentales sont intactes.

Ainsi, une patiente souffrant de syndrome d'enfermement à la suite d'une attaque survenue sept mois plus tôt, et qui avait dû subir de la rééducation pour réapprendre à renifler, a pu maîtriser l'appareil en trois semaines pour écrire. Une femme tétraplégique souffrant de sclérose en plaques sévère a pu écrire pour la première fois depuis 10 ans, apprendre à bouger un curseur sur un écran d'ordinateur grâce à la respiration, et utilise désormais l'appareil pour envoyer des courriers électroniques.

«Cet appareil nous a permis de communiquer avec des personnes lourdement handicapées, et même

avec des personnes qui ne pouvaient pas cligner des yeux», a déclaré Noam Sobel. «Nous avons une patiente qui ne pouvait pas du tout cligner et qui nous envoie des courriels par le biais de la respiration. C'est plutôt émouvant.»

Les chercheurs ont ensuite adapté l'appareil afin qu'il puisse être utilisé pour piloter un fauteuil roulant électrique. «Un tétraplégique a pu utiliser le contrôleur de respiration pour piloter un fauteuil roulant électrique avec une grande précision après seulement 15 minutes d'entraînement», indique l'étude.

Cette technologie est encore en cours de développement et l'Institut Weizmann a déposé un brevet. S'il parvient au stade de la production de masse, l'appareil «ne devrait pas coûter plus de 10 ou 20 dollars». ATS